



Règles de bonne conduite

Périodes étoilées

L'objectif de la période étoilée est de soutenir l'élève dans ses difficultés pédagogiques et l'aider à se mettre à niveau, afin de poursuivre ses apprentissages. Elle est aussi utilisée lorsqu'un élève manque des cours pour une compétition, tournoi ou championnat.

- L'enseignant convoque, par courriel, l'élève 48 h à l'avance. Le partenaire sportif est avisé par l'école.
- L'enseignant révise des notions dans lesquelles les élèves ont des difficultés.

Périodes d'étude

- Cette période est supervisée par un enseignant.
- Elle est dédiée au **réinvestissement** des apprentissages et à la réalisation de travail personnel (devoirs, étude pour une évaluation, application des stratégies, lecture de roman, ...).
- L'élève doit prévoir du travail pour toute la période.
- Le travail effectué se déroule dans le silence ou selon les autorisations de l'enseignant.
- L'enseignant responsable répond aux questions s'il est habileté à le faire. Il peut aussi guider l'élève sur le portail « Allô Prof ».

Périodes étoilées Périodes d'étude

- L'enseignant responsable de la période étoilée ou d'étude informera le tuteur de l'élève de toutes les problématiques qui seront arrivées.
- Si l'élève ne respecte pas les consignes, il pourra y avoir exclusion au local Accueil.
- Les appareils électroniques sont interdits, sauf si l'enseignant responsable le permet à des fins pédagogiques.
- Dans les deux cas, les parents doivent planifier le transport de son enfant qui sera à l'école plutôt que sur son site d'entraînement.
- Lorsque votre enfant reçoit une convocation à une période étoilée, veuillez vérifier sur les horaires ci-joints, l'endroit où il doit aller à l'autre période. Les périodes d'étude sont réservées aux élèves dont le groupe est inscrit en grisé. Les autres élèves doivent aller en période étoilée en suivant le numéro de leur groupe.